

QUALIWATT – Q1

Formulaire de notification de mise en service, de demande de compensation et de soutien garanti (prime QUALIWATT) pour une installation solaire photovoltaïque neuve de puissance ≤ 10,000 kVA

VERSION 3.01 – 27/12/2017

En vigueur du 01/01/2018 jusqu'au ... (date du contrôle RGIE faisant foi)

4. DONNÉES TECHNIQUES DE L'INSTALLATION

4.1. Récapitulatif du site de production

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION NOUVELLE OU EXISTANTE AVANT MODIFICATION								
	Nombre de modules	Marque des modules	Type des modules	Technologie des modules*	Position*	Puissance par module (Wc)	Suiveur	Puissance installée totale (kWc)
Installation PV 1				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 2				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 3				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 4				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Pays du site de production des modules indiqué sur le FIC				Code pays (ISO 3166)		<input type="text"/>	TOTAL kWc	

	Nombre	Marque onduleur	Type onduleur	N° série onduleur	Phase d'injection	Puissance maximale (kVA)
Onduleur 1	1				L1/L2/L3/N	
Onduleur 2	1				L1/L2/L3/N	
Onduleur 3	1				L1/L2/L3/N	
Onduleur 4	1				L1/L2/L3/N	
Micro Onduleurs						
Micro Onduleurs						
						TOTAL kVA

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION APRÈS MODIFICATIONS (à remplir uniquement en cas de modification d'une installation existante)								
	Nombre de modules	Marque des modules	Type des modules	Technologie des modules*	Position*	Puissance par module (Wc)	Suiveur	Puissance installée totale (kWc)
Installation PV 1				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 2				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 3				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Installation PV 4				C / CM	T / F / AS		Oui / non	
Pays du site de production des modules indiqué sur le FIC				Code pays (ISO 3166)		<input type="text"/>	TOTAL kWc	

	Nombre	Marque onduleur	Type onduleur	N° série onduleur	Phase d'injection	Puissance maximale (kVA)
Onduleur 1	1				L1/L2/L3/N	
Onduleur 2	1				L1/L2/L3/N	
Onduleur 3	1				L1/L2/L3/N	
Onduleur 4	1				L1/L2/L3/N	
Micro Onduleurs						
Micro Onduleurs						
						TOTAL kVA

*Veuillez barrer la ou les mention(s) inutile(s) : TECHNOLOGIE DES MODULES : C = Cristallin ; CM = Couches Minces / POSITION : T = Toiture ; F = Façade ; AS = Au Sol

QUALIWATT – Q1

Formulaire de notification de mise en service, de demande de compensation et de soutien garanti (prime QUALIWATT) pour une installation solaire photovoltaïque neuve de puissance ≤ 10,000 kVA

VERSION 3.01 – 27/12/2017

En vigueur du 01/01/2018 jusqu'au ... (date du contrôle RGIE faisant foi)

4.2. Données relatives à la facture – uniquement en cas de première installation ou extension

Date de la commande (acompte)	Coût de l'installation HTVA	Taux de TVA appliqué	Puissance crête se rapportant au coût mentionné ci avant [kWc]
/ / 2 0			

5. L'ENTREPRENEUR PRINCIPAL (EN CAS DE SOUS-TRAITANCE)

Dénomination sociale (si personne morale) ou identité (si personne physique)			
Numéro d'entreprise	B E - -	Forme juridique	
Pays			
Légalement représentée par (si personne morale) :			
Nom			<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Prénom			
Tél. ligne directe		Courriel	@

6. L'INSTALLATEUR

Dénomination sociale (si personne morale) ou identité (si personne physique)			
Label NRQual PV	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui : numéro de label :	N R Q - -
Numéro d'entreprise	B E - -	Forme juridique	
Pays			
Légalement représentée par (si personne morale) :			
Nom			<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Prénom			
Tél. ligne directe		Courriel	@

7. LA PERSONNE PHYSIQUE CERTIFIÉE RESCERT*

Nom		Prénom		<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme
Tél. ligne directe		Courriel	@	
Numéro du certificat de compétences comme installateur de systèmes solaires photovoltaïques délivré par RESCERT				
Je déclare sur l'honneur que j'étais membre de l'entreprise de l'installateur mentionné au point 6 du présent formulaire au moment du contrôle de l'organisme agréé mentionné au point 8 du présent formulaire.			Signature :	

*Uniquement en cas de demande en vue de bénéficier de la prime QualiWatt pour une première installation ou une extension d'installation inférieure à 3 kWc

QUALIWATT – Q1

Formulaire de notification de mise en service, de demande de compensation et de soutien garanti (prime QUALIWATT) pour une installation solaire photovoltaïque neuve de puissance ≤ 10,000 kVA

VERSION 3.01 – 27/12/2017

En vigueur du 01/01/2018 jusqu'au ... (date du contrôle RGIE faisant foi)

8. CONTRÔLE DE L'ORGANISME AGRÉÉ

Nom de l'organisme agréé RGIE			
Date de visite	/ / 2 0		
Installation conforme RGIE	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	

8.1. Relevés des index du ou des compteurs du Gestionnaire de Réseaux de Distribution

Dans tous les cas, un relevé des index **de tous les compteurs** doit être réalisé le jour de la visite de l'organisme agréé RGIE.

Dénomination (ex : heures pleines, heures creuses, exclusif nuit)	N° de série	Marque	Index										

Signature et cachet de l'agent de l'OA :



9. ANNEXES OBLIGATOIRES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Les annexes ci-après sont à joindre obligatoirement au formulaire et n'exemptent pas le demandeur de compléter celui-ci. En cas d'annexe(s) manquante(s), la demande sera irrecevable.

Enfin, le GRD se réserve le droit de demander à tout moment des informations supplémentaires.

<i>Veillez cocher</i>	<i>Annexes à fournir :</i>
<input type="checkbox"/> Annexe 1 :	Copie du <u>rapport de contrôle de conformité</u> au Règlement Général des Installations Électriques (RGIE) de votre installation de production d'électricité et de son raccordement au réseau par un organisme agréé (non obligatoire en cas de démantèlement total de l'installation)
<input type="checkbox"/> Annexe 2* :	<u>Schéma électrique unifilaire de l'entièreté de l'installation photovoltaïque</u> (y compris l'emplacement du compteur « réseau »), <u>validé et signé par l'organisme agréé (RGIE)</u> Le schéma unifilaire doit mentionner la section et la longueur entre le(s) onduleur(s) et le compteur réseau et identifier les différentes phases de raccordement du (des) onduleur(s).
<input type="checkbox"/> Annexe 3 :	Photos datées et lisibles des panneaux photovoltaïques posés définitivement, du ou des onduleurs et du ou des compteurs réseau (les photos doivent reprendre l'ensemble du compteur et pas seulement l'index)
<input type="checkbox"/> Annexe 4* :	Copie de toutes les <u>factures</u> d'acquisition de l'installation solaire photovoltaïque
Dans le cas où l'installation est réalisée par un installateur qui n'est pas labellisé	
<input type="checkbox"/> Annexe 5* :	Copie du certificat de compétences comme installateur de systèmes solaires photovoltaïques délivré par RESCERT Ce certificat doit avoir été délivré à une personne physique membre de l'entreprise de l'installateur renseigné au point 6 du présent formulaire au moment de la réception RGIE.
<input type="checkbox"/> Annexe 6* :	Déclaration de conformité de l'installation basée sur le modèle-type publié sur le site internet de la DGO4-Énergie
<input type="checkbox"/> Annexe 7* :	Copie du Factory Inspection Certificate (FIC) qui reprend le lieu du site de production des panneaux photovoltaïques
<input type="checkbox"/> Annexe 8* :	Pour les bénéficiaires personnes-physiques, copie du contrat-type d'installations photovoltaïques publié sur le site internet de la DGO4-Energie, dans sa version prévalant au moment de la signature, complété et signé par les parties
<input type="checkbox"/> Annexe 9* :	Copie du certificat IEC reprenant : <ul style="list-style-type: none"> - la norme IEC 61215 (ou IEC 61646) et la norme IEC 61730 (cette dernière est parfois reprise sur un certificat IEC distinct à joindre également) - la marque, le modèle et la puissance des panneaux installés - la période de validité du certificat IEC
<input type="checkbox"/> Annexe 10* :	Copie de la déclaration sur l'honneur, établie annuellement pour la marque et les types de panneaux fournis par le représentant du distributeur ou du fabricant, cosignée par l'installateur ou l'entrepreneur principal en cas de sous-traitance et par le représentant du distributeur ou du fabricant, attestant que les panneaux photovoltaïques n'ont jamais été mis en service, en Région wallonne ou ailleurs
Dans le cas où le demandeur est un client protégé	
<input type="checkbox"/> Annexe 11* :	Copie de la dernière facture d'électricité attestant qu'il bénéficie du tarif social
Dans le cas où le demandeur est une personne physique qui dispose de revenus précaires (article 19 ter de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération)	
<input type="checkbox"/> Annexe 12* :	Copie du dernier avertissement extrait de rôle de l'impôt sur les revenus
Dans le cas où le demandeur est une personne morale :	
<input type="checkbox"/> Annexe 13* :	Statuts

Une fausse déclaration peut donner lieu, conformément aux articles 52 et suivants du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, à l'infliction d'amendes administratives ainsi qu'à des poursuites pénales.

*Uniquement en cas de demande en vue de bénéficier de la prime Quali watt pour une première installation ou une extension d'installation inférieure à 3 kWc

QUALIWATT – Q1

Formulaire de notification de mise en service, de demande de compensation et de soutien garanti (prime QUALIWATT) pour une installation solaire photovoltaïque neuve de puissance ≤ 10,000 kVA

VERSION 3.01 – 27/12/2017

En vigueur du 01/01/2018 jusqu'au ... (date du contrôle RGIE faisant foi)

	L'installateur	L'entrepreneur principal ¹	Le demandeur
	<p><i>Je soussigné déclare sur l'honneur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - que les informations techniques communiquées au point 4.1 de la présente demande, ainsi que dans ses annexes (annexes 1 à 3), sont sincères et véritables, et correspondent aux annexes 6 à 11 ; - que l'installation photovoltaïque de la présente demande est conforme en tout point aux prescriptions Synergrid en vigueur, entre autres la C10/11 ; - que la personne physique certifiée RESCERT renseignée au point 7 de la présente demande, et sur l'annexe 5, était membre de l'entreprise de l'installateur au moment du contrôle de l'organisme agréé mentionné au point 8.² 	<p><i>Je soussigné déclare sur l'honneur que les informations communiquées au point 4.2 de la présente demande, ainsi que dans ses annexes 4 et 8 sont sincères et véritables.²</i></p>	<p><i>Je soussigné déclare sur l'honneur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir pris connaissance des conditions d'application du régime QUALIWATT reprises dans la procédure QUALIWATT ; - pour les personnes morales, que je suis dûment habilité à représenter la société mentionnée dans la présente ; - que les informations présentées dans la présente demande, ainsi que dans ses annexes, sont sincères et véritables ; - qu'en cas de modification du bénéficiaire de la prime QUALIWATT ou de coordonnées bancaires, le formulaire Q2 sera transmis au GRD dans les 15 jours.
		<p><i>Je m'engage à conserver une copie de la présente demande et ses annexes, et à les tenir à disposition du GRD, de la CWaPE ou de la DGO4-Énergie sur simple demande, pendant les cinq années de l'octroi du soutien à la production.</i></p>	
	<p><i>J'ai pris connaissances qu'une fausse déclaration peut donner lieu, conformément aux articles 52 et suivants du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, à l'infliction d'amendes administratives ainsi qu'à des poursuites pénales.</i></p>	<p><i>J'ai pris connaissances que, sous quelque prétexte que ce soit, l'impossibilité ou le refus de fournir les documents précités et une fausse déclaration peuvent donner lieu, conformément aux articles 52 et suivants du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, à l'infliction d'amendes administratives ainsi qu'à des poursuites pénales.</i></p>	
LIEU :			
DATE :	_ / _ / _ _ _ _	_ / _ / _ _ _ _	_ / _ / _ _ _ _
NOM :			
SIGNATURE ³ :			

Déclaration sur l'honneur à compléter dans le cas où le demandeur est un locataire :

Je soussigné propriétaire de l'immeuble ou du terrain, déclare avoir pris connaissance du présent document.

Lu et approuvé, le/...../.....

NOM et PRÉNOM :

SIGNATURE :

Attention : seul le demandeur se verra notifier le traitement de la présente demande par le GRD.

¹ En l'absence de sous-traitance, ces engagements incombent à l'installateur.

² Uniquement en cas de demande en vue de bénéficier de la prime Qualiwatt pour une première installation ou une extension d'installation inférieure à 3 kWc

³ Pour les personnes morales, la personne légalement habilitée à représenter l'entreprise

